




-
- Coût
 - Aides externes
 - Aides internes HELMo
-

FINANCEMENT DES ÉTUDES

ANNÉE ACADÉMIQUE 2019-2020



Des aides existent
mais les études ont
toujours un coût,
auquel il faut se préparer
à l'avance !

Stage

Frais
d'inscription

Livres,
syllabus,
copies

Fournitures,
équipement

Conférences,
visites,
voyages

Matériel
informatique

TEC :
131 € à
580 €/an

Kot :
± 4200 €/an

TFE
±150 €

Cours
particuliers

Vêtements
et équipement :
± 700 €/an

Sport,
loisirs, culture :
± 480 €/an

Nourriture et
entretiens :
± 3000 €/an

Projets
de classe



DROITS D'INSCRIPTION HELMo*

- > Redevables chaque année
- > Ventilés en un minerval Communauté française et des frais d'études perçus par HELMo

INSCRIPTION AU TAUX GÉNÉRAL

Type court

	Minerval CF	Frais d'études	TOTAL
1 ^{er} cycle, Bloc 1	175.01 €	280 €	455.01 €
Poursuite d'études	175.01 €	280 €	455.01 €
Année diplomante/ spécialisation	227.24 €	280 €	507.24 €

Type long

	Minerval CF	Frais d'études	TOTAL
1 ^{er} cycle, Bloc 1	350.03 €	370.83 €	720.86 €
Poursuite d'études	350.03 €	370.83 €	720.86 €
Année diplomante/ spécialisation	454.47 €	370.83 €	825.30 €
Poursuite d'études	350.03 €	370.83 €	720.86 €
Année diplomante	454.47 €	370.83 €	825.30 €

INSCRIPTION AU TAUX INTERMÉDIAIRE (CFR P 6)

Type court

	Minerval CF	Frais d'études	TOTAL
1 ^{er} cycle, Bloc 1	64.01 €	257.77 €	321.78 €
Poursuite d'études	64.01 €	257.77 €	321.78 €
Année diplomante/ spécialisation	116.23 €	257.77 €	374.00 €

* Montant pour l'année académique 2019-2020

Type long

	Minerval CF	Frais d'études	TOTAL
1 ^{er} cycle, Bloc 1	239.02 €	30.53 €	269.55 €
Poursuite d'études	239.02 €	30.53 €	269.55 €
Année diplomante/ spécialisation	343.47 €	30.53 €	374.00 €
Poursuite d'études	239.02 €	30.53 €	269.55 €
Année diplomante	343.47 €	30.53 €	374.00 €

ÉTUDIANTS HORS UE

Droits d'inscription + Droits d'Inscription Spécifiques (DIS).

> Exemptions possibles, cfr Règlement des Etudes et de fonctionnement des Jurys.

DIS	Type court	Type long
1 ^{er} cycle, toutes années	992.00 €	1487.00 €
2 ^e cycle, toutes années	-	1984.00 €

CO-DIPLOMATION OU CO-ORGANISATION

Ces formations ont des frais d'inscription différents.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Les étudiants sont invités à respecter les modalités de paiement définies sur le bulletin de virement qu'ils ont reçu.

A l'inscription

A minima **un acompte de 50 € AVANT le 31 octobre** pour que l'inscription soit validée.



Le solde pour le 1^{er} février



A défaut : l'étudiant n'a plus accès aux activités d'apprentissage et ne sera pas délibéré.

Echelonnement de paiement




Demande auprès de l'économat
A solder **pour le 1^{er} février**



A défaut : l'étudiant n'a plus accès aux activités d'apprentissage et ne sera pas délibéré.

RÉDUCTIONS DES DROITS D'INSCRIPTION

1. TAUX BOURSIER

Quoi ?	Gratuité des frais d'inscription
Pour qui ?	Etudiants boursiers de la FWB
Comment ?	Donner à l'économat AVANT le 31/10 la preuve de l'introduction de la demande de bourse : <ul style="list-style-type: none">> e-mail d'accusé de réception> ou copie de l'accusé de réception de l'envoi recommandé <p> Dès réception, donner la lettre d'octroi de bourse à l'économat de l'école !</p>
Déjà payé ?	Remboursement total des frais d'inscription après dépôt de la lettre d'octroi de bourse à l'économat
En cas de refus de bourse	Paiement des droits d'inscription dans les 30 jours ! Le Service aux Etudiants peut analyser votre droit éventuel à une aide financière. (cfr p.10)

2. TAUX INTERMÉDIAIRE

Quoi ?	Réduction des droits d'inscription
Pour qui ?	Familles dont les revenus > de peu les plafonds des bourses de la FWB
Comment ?	Demande auprès du Service aux Etudiants
Déjà payé ?	Remboursement après validation du dossier
En cas de refus	Frais d'inscription complets

SOUTIENS FINANCIERS EXTERNES

ALLOCATION D'ÉTUDES DE LA FÉDÉRATION WALLONIE BRUXELLES (BOURSE)

Critères	Finançabilité, nationalité, revenus...
Demande	de juillet au 31/10 > Prioritairement par voie électronique (lecteur de carte d'identité) > A défaut, sous pli recommandé : pour les étudiants de HELMo : Allocations d'Etudes Place du Parc 27, 7000 Mons
Avantages	1. Bourse annuelle 2. Gratuité des droits d'inscription 3. Remboursement des supports de cours obligatoires (syllabus)
Infos	www.allocations-etudes.cfwb.be

BOURSE DE LA PROVINCE DU BRABANT WALLON

Critères	Etre domicilié dans le Brabant wallon ET bénéficiaire d'une allocation d'études de la FWB
Demande	AVANT le 31/12 > Par e-mail : enseignement.provincial@brabantwallon.be OU par courrier postal : Le Brabant Wallon, Place du Brabant Wallon 1, 1300 WAVRE.
Avantages Infos	Bourse complémentaire www.brabantwallon.be - apprendre et se former - actions provinciales - Bourse d'études

AIDE DE L'ÉTAT LUXEMBOURGEOIS

Critères	Un des parents ou son conjoint est ressortissant de l'UE travaillant au Luxembourg depuis au moins 5 ans sur une période de référence de 7 ans. ⚠ Obligation d'introduire une demande de bourse en FWB en parallèle !
Demande	Une demande pour chaque semestre : entre le 1/08 et le 30/11 pour le semestre d'hiver, entre le 1/01 et le 30/04 avril pour le semestre d'été. > En ligne OU en téléchargeant le formulaire
Avantages	Bourse de base : 1025 €/semestre + compléments sur critères sociaux (0 à 1947 €) selon les revenus + bourse familiale (256€) (plusieurs enfants bénéficiaires de l'aide) + bourse mobilité : 1255 €/semestre. Possibilité de prêt.
Infos	www.cedies.lu .

BOURSE WERNAERS

(POUR ÉTUDIANTS EN MUSIQUE OU COMPTABILITÉ)

Critères	Etudiant « méritant », ayant réussi au moins 45 crédits et non titulaire d'un master, qui se trouve dans une situation socio-économique difficile.
Demande	Pour le 31/10 , dossier complet à : Ministère de la FWB, Secrétariat de la bourse Wernaers - Rue Adolphe Lavallée 1, 1080 BRUXELLES
Avantages	Bourse unique de 3000 € remise en avril de l'année académique en cours
Infos	02/690.87.68 ou wernaers@cfwb.be

PRÊTS D'ÉTUDES

PRÊTS DE LA FÉDÉRATION WALLONIE BRUXELLES

Critères	Famille belge d'au moins 3 enfants à charge au 31 octobre, revenus du ménage
Demande	Formulaire à demander par téléphone à adresser à : Ministère de la Fédération Wallonie Bruxelles, Service des Prêts aux familles, Rue du Meiboom 16-18 à 1000 Bruxelles.
Montant du prêt	743 € ou 1239 €/an comprenant 4 % d'intérêts
Infos	02/413.38.20 en matinée

PRÊTS DE LA PROVINCE DE LIÈGE

Critères	Étudiant de moins de 26 ans, domicilié en Province de Liège depuis 2 ans au moins, ne répétant pas son année.
Demande	Pas de délai
Montant du prêt	Max 1000 € pour l'enseignement supérieur de type court, 1500 € pour le type long. Sans intérêt si les revenus n'excèdent pas les plafonds pour un prêt de la FWB ; 0.50 % d'intérêt au-delà de ces plafonds.
Infos	04/230.69.22 ou www.provincedeliege.be

Un prêt doit être remboursé dans tous les cas !
Vérifiez d'abord vos droits aux autres aides, parfois suffisantes !

SOUTIENS FINANCIERS HELMo

POUR LES ÉTUDIANTS NON BOURSIERS

Critères	Établis par le Conseil Social de HELMo : revenus, nationalité, pour les non boursiers (FWB, CEDIES, CROUS/CNOUS...)
Demande	AVANT le 31/03 de l'année académique en cours. RDV avec l'assistante sociale de référence, avec copie de l'Avertissement Extrait de Rôle revenus 2017 des parents et composition de ménage récente.
Avantages	Aide financière sous forme de don, proportionnelle aux revenus du ménage et aux frais scolaires de la section.

L'aide est prioritairement versée sur le compte de l'école pour solder les frais d'inscription.

POUR LES ÉTUDIANTS BOURSIERS DE LA FWB

Avance sur bourse : pour l'étudiant dont l'arrivée tardive de l'allocation d'études représente une difficulté. Dès réception de la bourse d'études, l'étudiant nous rembourse le montant avancé !



Remboursement des supports de cours obligatoires (syllabus uniquement) : montant forfaitaire selon l'année et la section (souches inutiles). **L'étudiant HELMo achète/imprime ses syllabus puis pourra encoder sa demande de remboursement après avoir reçu sa notification d'octroi de bourse.** La procédure est adressée par e-mail à tous les étudiants.

HELMo n'accorde pas d'aide supplémentaire aux étudiants boursiers car ils cumulent déjà plusieurs avantages (cfr page 7).





CONTACTS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- > Présences aux inscriptions dans certains Instituts avant la rentrée
- > Séances d'information à la rentrée
- > Permanences SANS rendez-vous à la rentrée puis sur RDV dans tous les Instituts



Françoise Gustin

- > Campus de l'Ourthe
- > Theux

f.gustin@helmo.be



Marie Courtois

- > Campus Guillemins
- > Loncin
- > Saint-Martin
- > Verviers

m.courtois@helmo.be



Pascale De Vuyst

- > Sainte-Croix
- > CFEL
- > Huy
- > Mode
- > Esas

p.devuyst@helmo.be